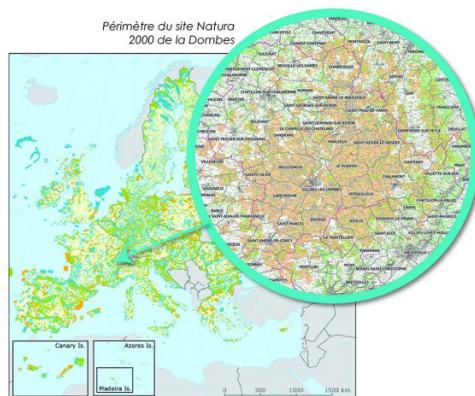




La Dombes

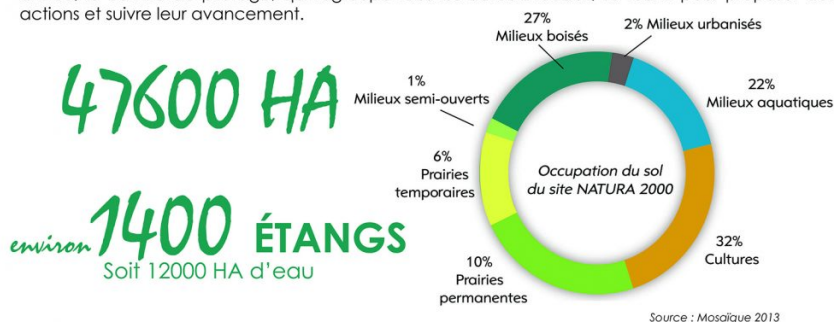
Une biodiversité exceptionnelle reconnue en Europe

Qu'est-ce que Natura 2000 ?



Natura 2000 est un **réseau d'espaces naturels européens**. La France s'est engagée à maintenir le patrimoine naturel de ces espaces Natura 2000. Ce n'est pas une mesure de protection comme les réserves naturelles. Il n'y a pas de règlement spécifique, mais une **procédure d'évaluation des incidences** est à suivre en cas de projet. La Dombes a été désignée site Natura 2000 suite à la traduction française de deux directives européennes : la **directive Oiseaux** et la **directive Habitat-Faune-Flore**.

La Communauté de Communes de la Dombes, en lien avec les autres collectivités locales concernées, est en charge de l'animation du site Natura 2000 de la Dombes depuis 2017. Chaque année, le comité de pilotage, qui regroupe tous les acteurs locaux, se réunit pour proposer des actions et suivre leur avancement.



L'objectif est de mobiliser les habitants et les utilisateurs du territoire pour mettre en oeuvre un projet local de préservation du patrimoine naturel. Il s'agit bien sûr d'agir en veillant à la prise en compte des particularités sociales et culturelles du territoire qui ont forgées le paysage et la nature de Dombes.

Pourquoi autant d'étangs ?

Le sol

La Dombes est l'une des principales zones humides françaises, reconnue pour ses étangs, comme la Brenne, le Forez ou la Sologne. Située entre le Val de Saône et la Vallée de l'Ain, la Dombes est un petit plateau légèrement ondulé ne dépassant que rarement les 300 mètres d'altitude. Ce relief a été façonné par le glacier du Rhône, il y a environ 20 000 ans. Les terrains sont composés de limons jaunâtres appelés « terre à pisé », posés sur un sous-sol argileux imperméable, propice au ruissellement.



Birieux



La tour du Plantay, vestige d'un château du XIV^{ème} siècle

L'histoire

La création des étangs remonte au Moyen-Âge, avec le développement des abbayes. Différents documents rapportent leur création aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, comme le Grand Birieux en 1388 commandé par le seigneur local.

Pour créer un étang, il suffisait d'élever une digue pour envoyer les terres en amont. L'objectif était d'exploiter les cuvettes marécageuses alimentées par les eaux pluviales tout en assurant un drainage des terres par un réseau de fossés permettant ainsi la culture ou le pâturage. La pisciculture fournissait une alimentation importante lors du carême. Au XVII^{ème} siècle, la Dombes comptait 20 000 ha de surface en eau.

Crédits photos : M. BENMERGUI





La Dombes

Une flore riche et haute en couleurs

Étangs, prairies, forêts...sont les lieux d'expression de nombreuses espèces de plantes. Parmi les 1600 espèces de plantes connues en Dombes, la flore des milieux humides est la plus fragile.

Les plantes aquatiques

De la rive jusqu'au centre de l'étang, les plantes se répartissent en fonction de la présence de l'eau et de sa profondeur.



La **Châtaigne d'eau** était par le passé « ratisée » ou fauconnée par les pisciculteurs. Aujourd'hui l'espèce est devenue rare.



La **Renoncule aquatique** est la première à fleurir au printemps à la surface des étangs.



Le **Flûteau nageant** est l'une des espèces les plus rares des étangs. Elle est colonisatrice des vasières.



Les **nénuphars, jaunes ou blancs**, forment parfois de solides radeaux : ils ne sont présents que sur une dizaine d'étangs en Dombes.



La **Marsiliée à quatre feuilles** recouvre les rives là où l'eau se retire progressivement au cours de l'été.



La **Villarsie faux nénuphar** offre encore de belles floraisons estivales sur les étangs.



Les prairies

Les prairies dites naturelles (non semées) montrent une succession de floraison qui attire l'œil en fin de printemps (Marguerite, Achillée, Lyncnis, **Cardamine...**). C'est un habitat naturel essentiel du paysage dombiste qui doit être entretenu. Il accueille de nombreux animaux si la fauche n'intervient pas trop tôt.

La forêt en Dombes

La Dombes est fortement boisée à l'est du territoire de Lent au nord, jusqu'à Crans au sud. Les boisements autour des étangs forment des paysages protecteurs. Les plus humides sont faits d'aulnes et de frênes. En terrain plus sec, ce sont le chêne pédonculé et le charme qui dominent. Le chêne rouge, espèce introduite par les forestiers, y devient parfois dominant. Le sous-bois peut être très fleuri en début de printemps. La **Gesse printanière** y participe parfois.



Des pestes végétales !

L'essor de l'aquariophilie et des bassins d'agrément a engendré l'introduction en milieu naturel d'espèces exotiques. Originaires d'autres continents, elles ne sont absolument pas régulées naturellement. Leur prolifération peut impacter la diversité végétale locale et l'activité piscicole.



La **Jussie** est contrôlée en partie sur certains étangs par l'arrachage et la mise en culture des fonds d'étang. Mais sa présence reste inquiétante.

La **Myriophylle du Brésil** a été signalée dans des étangs en Bresse. Sa capacité d'envahissement est phénoménale.



D'autres espèces exotiques, terrestres celles-ci, se développent telles que la Vigne vierge de Virginie, le Solidage géant, la Renouée du Japon ou le Raisin d'Amérique.

Crédits photos : M. BENMERGUI - P. LEVISSE - SR REYSSOUZE





La Dombes

La diversité remarquable des oiseaux

Le réseau d'étangs, de boisements et de haies bocagères font de la Dombes un territoire parmi les plus riches de France pour les oiseaux.

270 espèces d'oiseaux ont été observées !



La **Guilfette moustac** est une sterne d'eau douce qui niche en colonie sur les herbiers aquatiques flottants. Depuis les années 2000, ces herbiers disparaissent, faisant passer le nombre de colonies de 30 dans les années 1990 à 4 en 2018.



Le **Vanneau huppé**, caractéristique des prairies inondables, est devenu un nicheur rare en Dombes. Sa nidification dans les cultures de céréales est le plus souvent vouée à l'échec.



La **Pie-grièche écorcheur** est typique du paysage bocager fait de haies basses d'épineux. Aux allures de rapace, elle est petite mais très efficace prédatrice d'insecte, et de petits vertébrés.



La **Foulque macroule** est une des espèces les plus familières de l'étang. Elle pâture ou broute comme une oie, et plonge comme un fuligule. Ses nids sont le plus souvent très exposés et visibles au milieu de l'étang.



Le **Grèbe à cou noir**, plus discret que le Grèbe huppé, est un petit plongeur farouche qui aime les étangs riches en végétation émergente.



L'**Echasse blanche** réalise des nids peu élaborés, mais adaptés aux changements rapides des niveaux d'eau. Elle est facile à observer en bordure des étangs les plus plats.



Le **Martin-pêcheur** niche au fond de terriers qu'il creuse dans les plus vieux berges des rivières. Il file, tel un trait bleu, à la surface des étangs, ou guette sa proie, depuis une branche au-dessus de l'eau.

Une multitude de canards

Colvert, Chipeau, Milouin, Souchet ou encore Morillon... Ces espèces sont le gibier historique des chasseurs de la Dombes. Même si le territoire accueille encore une forte diversité d'espèces, les scientifiques de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ont constaté une dégradation continue des effectifs depuis plus de 30 ans. Seules certaines espèces se sont développées depuis les années 1990 comme la Nette rousse.

Fuligule milouin, canard de surface le plus abondant avec le Colvert. Appelé rougeot en Dombes.



Les hérons, du plus connu au plus discret

Les étangs sont une source d'alimentation qui favorise le développement des oiseaux adaptés au milieu aquatique, comme ceux de la famille des hérons. Les hérons ont un régime alimentaire diversifié, composé, entre autres, d'insectes, de reptiles, d'amphibiens et de poissons. La plupart sont migrateurs et nichent dans les arbres. Le héron cendré est le plus fréquent.



La **Grande Aigrette** était autrefois anecdotique. Elle est désormais largement présente en automne et en hiver.



Le **Bihoreau gris** fréquente les rives arbusives et arborées des rives d'étangs. Il s'alimente surtout la nuit.



Le **Héron garde-boeufs** se nourrit essentiellement d'invertébrés. C'est un oiseau en cours d'expansion en France.



Le **Héron pourpré** niche au sol en colonies au sein de massifs de roseaux inondés.

Un habitat très protecteur, les roselières

De nombreux oiseaux nichent en Dombes grâce aux roselières qui offrent une belle protection. Beaucoup sont peu remarquables par leur plumage, mais bien plus démonstratifs par leur chant qui contribue à animer les profondeurs de la roselière : la Rousserolle effarvatte ou encore la **Rousserolle turdoïde** sont de ces passereaux.



Crédits photos : M. BENMERGUI



L'EUROPE S'ENGAGE en région
Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER



LA DOMBES
communauté de commune



La Dombes

Une petite faune discrète mais abondante

Outre les oiseaux, les étangs et leur périphérie foisonnent d'espèces animales : depuis les grands mammifères jusqu'aux plus petits des insectes.

Les chauves-souris

Ces mammifères volant fréquentent les terrains où il y a profusion d'insectes.

Les boisements anciens et les vieux arbres des haies sont les gîtes naturels. Certains vieux bâtiments sont également utilisés par des colonies lors de la reproduction.

Le **Grand Rhinolophe** affectionne le paysage bocager pour se déplacer et chasser. Ici en hibernation dans une grotte.

Le **Murin de Bechstein** est une espèce forestière. Il gîte dans les cavités de vieux chênes creusées par les pics.



Les amphibiens et les reptiles

Impossible de parler de la Dombes sans évoquer les grenouilles. Particulièrement la **Grenouille verte** qui reste l'espèce emblématique. La minuscule **Rainette arboricole (ou verte)** est peu connue car très discrète alors qu'elle est abondante. Son chant est pourtant presque aussi commun et puissant que celui de la Grenouille verte. Elle occupe les végétations des rives d'étangs. Les reptiles (lézards, couleuvres) sont moins populaires mais assez répandus.

Parmi les tritons, le **Triton crêté** trouvait par le passé en Dombes de nombreuses mares pour se reproduire.

La **Couleuvre à collier**, inoffensive, chasse dans l'eau. C'est incontestablement le reptile le plus commun au bord de l'étang.



Les insectes

Les insectes constituent une ressource alimentaire indispensable pour les oiseaux mais ils restent peu étudiés. Les libellules forment le groupe le mieux connu. On en compte près de 35 espèces.

Le **leste fiancé** se perche dans la végétation les ailes ouvertes. Il fait partie des « demoiselles », petites espèces au corps longiligne.

La **Leucornine à gros thorax** est une espèce caractéristique des étangs aux bordures boisées.

Le **Culvré des marais** est un papillon de jour des prairies humides. La chenille se développe sur des osseilles. Cette espèce régresse avec la réduction des milieux humides.

Le **criquet ensanglanté** fréquente uniquement les végétations des zones humides.

Le **Lucane cerf-volant** est le coléoptère le plus grand d'Europe. Sa larve affectionne le bois mort, en particulier de chêne.



Le ragondin, une source de problèmes pour les étangs

Ce mammifère est originaire d'Amérique du sud. Introduit pour sa fourrure au XIXème siècle, il a rapidement colonisé les milieux aquatiques en France. Sa taille adulte varie entre 70 et 100 cm (queue comprise). Il creuse des terriers dans les berges et les digues. C'est un herbivore dont l'effet négatif majeur sur les roselières a été démontré. Il est classé nuisible. Malgré les efforts de piégeage, il continue de produire de nombreux dégâts.



Crédits photos : M. BENMERGUI - P. LEVISSÉ - B. FRITSCH - Y. PEYRARD - A. ROUX





La Dombes

La culture ancestrale des étangs

Comme dans tous les territoires ruraux, le lien entre biodiversité et les activités traditionnelles est une longue histoire. Le maintien de la biodiversité des étangs s'appuie sur un savant équilibre qui implique différentes activités traditionnelles : la pisciculture, l'agriculture et la chasse.

Le fonctionnement des étangs



Système d'empellement pour gérer l'alimentation en eau des étangs

Pour comprendre les étangs, il faut en regarder plusieurs, associés en chaîne, situés le long d'un petit vallon, ou en «plaque». Ils s'écoulent les uns dans les autres par un réseau de fossés avant d'alimenter les rivières, comme la Veyre, le Renon ou la Chalaronne.

L'exploitation des étangs se fait par cycle de 4 à 5 ans. Une année d'assec, généralement cultivée, et 3 à 4 années d'évolage (ou mise en eau). Chaque année, une pêche est menée par vidange à l'automne.



Moisson d'une culture d'Assec



La gestion de l'eau

La vidange annuelle commence par l'étang le plus en aval pour qu'une fois vidé, celui-ci bénéficie de l'eau des étangs vidangés en amont. Les étangs étaient par le passé regroupés en grandes propriétés. La propriété s'est progressivement morcelée notamment par le jeu des successions rendant plus complexe la gestion en chaîne d'étangs.



Des règles locales de gestion de l'eau, sortes de bons usages (rassemblées en 1906 dans un document appelé le Truchelut) sont en vigueur depuis des siècles pour faciliter l'exploitation des étangs. Aujourd'hui, celles-ci se basent sur plusieurs principes :

- Egal accès à la ressource en eau,
- Usage durable et respectueux de la ressource en eau,
- Entretien des étangs et de ses abords (empellement, ébie, chaussée...),
- Règlement amiable des différends entre exploitants et/ou propriétaires.

Pisciculture et nature

La pisciculture d'étangs telle qu'elle est toujours menée garantit le maintien de la biodiversité locale. La production de poissons en milieu naturel n'est pas sans difficultés et sans incertitudes. D'où le partenariat nécessaire entre pisciculteurs, propriétaires et scientifiques pour mener des expérimentations et garder le bon équilibre.



Le Grand Cormoran

Son développement a provoqué un changement dans les pratiques piscicoles. Dès les années 1990, les pêches se concentrent sur deux mois contre cinq par le passé, ceci afin d'échapper le plus possible au prélèvement des cormorans au cours de leur hivernage en Dombes. Espèce protégée, elle ne peut être éliminée que par dérogation. Un quota est délivré par l'Etat pour le territoire afin de réduire son impact.

Crédits photos : M. BENMERGUI - D. GILLET - S. BERNARD





La Dombes

Un territoire de nature à préserver ensemble

La Dombes possède un patrimoine riche, fruit du lien ancestral entre l'Homme et la nature. Chacun peut agir aujourd'hui au maintien de ce patrimoine et ainsi contribuer à sa transmission aux générations futures.

Les défis d'aujourd'hui et de demain

Maintien du fonctionnement des chaînes d'étangs et des activités traditionnelles.

L'eau est le paramètre majeur qui conditionne tout le système dombiste. Le changement climatique se fait désormais sentir avec des précipitations plus rares et des températures plus chaudes. Une gestion optimisée et concertée de l'eau devient primordiale.



Lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

La menace d'une progression d'espèces exotiques comme la Jussie est permanente. De nouveaux fléaux naturels peuvent survenir. Une veille et une lutte coordonnées sont nécessaires.

Gestion écologique des étangs.

Des interventions sont parfois à mener pour restaurer des végétations typiques ou maintenir des espèces animales menacées en agissant notamment en faveur de la qualité de l'eau ou en créant des zones favorables (berges en pente douce, protection de roselières, création de hauts-fonds...).



Soutien aux pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau et à la biodiversité.

L'espace agricole couvre la majorité du territoire. Toutes les initiatives pour réduire l'usage des produits phytosanitaires ou maintenir les prairies et des bandes enherbées contribuent au renforcement de la biodiversité.

Suivi des évolutions du territoire.

Le système dombiste est complexe. Les suivis démographiques de certaines espèces, les suivis des paramètres environnementaux (climat, qualité de l'eau) et des activités (occupation du sol, nombre d'étangs en pisciculture...) servent à comprendre les évolutions de l'environnement.



Sensibilisation de tous les publics.

Habitant ou visiteur, petit ou grand, chacun devrait avoir les clés pour comprendre les particularités du paysage dombiste où il vit ou qu'il parcourt. Ce patrimoine est difficile à appréhender d'un seul coup d'oeil.

Des étangs à découvrir

Certains étangs sont classés en Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département de l'Ain :

- la propriété départementale de Villars les Dombes,
- les étangs de la Fondation Pierre Vérois à Saint Jean de Thurigneux,
- Verranges, propriété de la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats,
- l'étang du Chapelier à Versailleux, géré par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain,
- l'étang Prêle à Chaneins et Valeins, propriété de la Communauté de Communes de la Dombes,
- le Grand Birieux, historiquement le plus grand étang de Dombes, propriété de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Dombes tourisme et l'APPED (Association de Promotion des Poissons des Etangs de la Dombes) proposent chaque année des animations pour découvrir le patrimoine culturel et naturel des étangs.



Crédits photos : M. BENMERGUI - P. LEVISSE - D. GILLET - SR REYSSOUZE - S. BERNARD

